

## ▶ SÉMINAIRE PARRAINAGE 2023

# Les leviers de la mobilisation pour un bon accompagnement

 **Le 09 juin 2023, à 9h30** |  **A l'Aérogare, 69 rue Lothaire, à Metz**

## RETOUR SUR CETTE JOURNÉE D'ÉCHANGES



avec la coopération de :

# RETOUR EN IMAGES...



Ce compte rendu est complété par une compilation des documents suivants :

- Diaporamas de présentations
  - Le parrainage vers et dans l'emploi en Grand Est, par la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) Grand Est
  - Le parrainage vers et dans l'emploi :
    - Évaluation - Rapport final de l'étude, réalisée par les cabinets DICTYS Conseil et IR2, avec le soutien de l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) et la DGEFP (Direction Générale à l'emploi et à la formation professionnelle)
    - Le parrainage vers et dans l'emploi : Monographie régionale GRAND EST, réalisée par les cabinets DICTYS Conseil et IR2, avec le soutien de l'ANCT et la DGEFP
- La liste d'émargements des participant.es à cette journée
- L'évaluation de cette journée par les participant.es eux-mêmes

Cette compilation est envoyée par courriel, et est [accessible en cliquant ICI](#)

### ÉTAIENT PRÉSENT.ES CE JOUR 47 PERSONNES

Acteurs nationaux : L'ANCT, la DGEFP, le cabinet DICTYS

Acteurs régionaux : la DREETS du Grand Est et l'ARML

Acteurs départementaux : Les DDETSPP des Ardennes, de la Haute-Marne, de Meurthe et Moselle, de Moselle

Structures portant le dispositif de parrainage :

- Les missions locales : du Bassin d'emploi de Charleville Mézières, de Chaumont, du Grand Nancy, de Longwy, de Moselle Centre, du Nord Marnais, du Nord Mosellan, du Nord-ouest Aubeois, du Pays de Briey, des Pays d'Épernay, Brie et Champagne, du Pays de Langres, du Pays Messin, de Reims, de Saint-Dié-Des-Vosges, de Saverne, du Sud Mosellan, des terres de Lorraine
- L'AMSED, le CREPI EST, NQT

Des parrains.marraines issu.es de KEP Technologie, de Pro BTP et des missions locales de Moselle Centre et du Pays Messin

Des filleul.es fréquentant l'AMSED et la mission locale du grand Nancy

Sans oublier l'association Citoyens & Territoires et la Compagnie Crache-Texte

## DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

### EN MATINÉE :

Échanges avec la salle et interventions de :

- La DREETS, en les personnes de Anne MATTHEY, Céline PERIER et Agathe CHIAVELLI : introduction et contexte, données et enjeux du parrainage vers et dans l'emploi en Grand Est ; ainsi que retour sur le fruit des échanges des 30 novembre et 6 décembre 2022
- L'ANCT et la DGEFP, en les personnes de Malika KHELIFATI et Rose MAZEAS :
- Attentes du niveau national sur le parrainage et travaux en cours (appui sur l'étude-évaluation commanditée aux cabinets Dictys Conseil et IR2)
- Le cabinet Dictys Conseil, en la personne de Renaud GARRIGUES : méthodologie de l'étude-évaluation et monographie du parrainage dans le Grand Est

### EN APRÈS MIDI :

Échanges en ateliers créatifs et productifs autour de 2 thèmes distincts dédiés à la mobilisation et à l'accompagnement

\* Des jeunes : est-ce que le parrainage s'adresse aujourd'hui surtout à des jeunes proches de l'emploi ? Comment mobiliser les plus éloignés ? Quels leviers de motivation et de fidélisation du jeune ? Et pour les jeunes QPV (Quartiers Politique de la Ville) ?

\* Des Parrains-Marraines et de leur structure employeuse : Mobilisation des bénévoles, mobilisation d'actifs, mobilisation des entreprises : est-ce que la démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est un moyen pertinent, à investir plus conséquemment ?

### PRÉCISIONS :

*Les différentes séquences de la journée ont été parsemées de différents types « d'apartés » :*

- *Témoignages de conseillers, de parrains et/ou de jeunes parrainés*
- *Interventions de la compagnie professionnelle d'improvisation Crache-Texte*
- *« Brise-glace », « débat mouvant »...*

## LES ELEMENTS ESSENTIELS

- **Bilan et perspectives de ce que représente le parrainage en Grand Est :**

Le cadre de ce dispositif s'appuie sur l'instruction interministérielle du 8 mars 2016

Deux financements sont distingués, l'un concernant les jeunes « de droit commun », l'autre les jeunes issus des QPV.

Une somme de 305.00 € par jeune parrainé est allouée à la structure.

Les jeunes visés doivent avoir moins de 30 ans

La récente mise en œuvre du CEJ (Contrat Engagement Jeune) s'articule avec le parrainage

Bilan 2022 : financement de 39 structures, dont 34 missions locales (surtout en ex-Lorraine et ex-Champagne-Ardenne) et NQT (Nos Quartiers ont du Talent), AMSED (Association Migration, Solidarité et Échanges pour le Développement), CREPI EST (Club régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion), FACE Alsace (Fondation Agir Contre l'Exclusion), et le centre socio culturel Lavoisier

En 2022 : 22,7% de jeunes issus des QPV

Objectif 2023 : 26%

EN 2023 : 43 structures contribuent au dispositif : 38 missions locales et 5 autres structures : NQT, AMSED, CREPI EST, la cravate solidaire, KIDIKO Strasbourg

Velléité de la DREETS de mener un travail collectif avec les parties prenantes autour du parrainage vers et dans l'emploi

Dans le temps d'échanges avec la salle, il est précisé et débattu...

(les propos ici relatés reflètent parfois la parole d'un ou plusieurs participant.es, mais pas nécessairement l'unanimité des avis)

- **La formation des parrains et marraines**, si et lorsqu'elle existe (sachant que beaucoup ne savent pas trop à quoi s'attendre au départ), doit être envisagée par les structures porteuses elles-mêmes. De surcroît, les entreprises et leurs réseaux sont bien sûr libres de s'engager dans toutes initiatives en ce sens, et les services de la DREETS ont identifié cette problématique comme pouvant faire l'objet de futurs temps d'échanges. Le financement du parrainage doit d'ailleurs aussi être utilisé par les structures pour l'animation du réseau des parrains, voire pour la formation des parrains-marraines intéressés.

- **La communication auprès des entreprises** visant à convaincre les salariés (et dirigeants) de devenir parrains et marraines est un axe de travail à ne pas négliger.

- L'objectif quantitatif de **jeunes issus de QPV** doit être entendu comme un objectif général et non comme une obligation pour toutes les structures dont le territoire compte un ou des QPV, sachant que, par exemple, le repérage et le ciblage des jeunes est très difficile pour les acteurs des territoires dont lesdits quartiers sont très petits. Attention à ce que les spécificités des QPV ne cachent pas l'ampleur des problématiques subies par **les jeunes qui vivent en zones rurales** : difficultés des jeunes diplômés à s'insérer professionnellement en restant sur leur territoire, mobilités réduites...

- **Le financement du dispositif** - à hauteur de 305.00 € - n'a pas été revalorisé depuis 2005. L'ANCT et la DGEFP portent un arbitrage pour revaloriser ce montant.

- L'expérimentation qui avait été menée dans le Grand-Est sur **le parrainage en collectif** (et son financement) apporte **une vraie plus-value pour les jeunes et le dispositif** en tant que tel. Mais attention, une Mission locale insiste sur le fait que les deux approches (parrainage en collectif et parrainage individuel), sont à **considérer en complémentarité**. Leur enchaînement et leur articulation révèlent des besoins et lèvent des obstacles, mettent à l'aise et rassurent, créent de l'intérêt et suscitent des dynamiques remarquables. Un parrainage n'est financé qu'une seule fois, pourtant, dans la pratique, un jeune ayant bénéficié du parrainage en collectif est plus apte à suivre un parrainage individuel ensuite. Néanmoins, si le parrainage collectif est bien formalisé et inscrit dans l'instruction interministérielle, il n'est pas pour autant spécifiquement financé.



## LES ELEMENTS ESSENTIELS (SUITE)

### • **Évaluation : les attentes du niveau national**

L'objectif de l'étude était double :

- Mesurer l'adaptation du dispositif de parrainage à l'évolution sociologique du pays, aux enjeux et au monde du travail
- Favoriser l'efficacité des politiques publiques impactante pour l'emploi des jeunes... la feuille de route est en cours d'élaboration

En 2021, au niveau national, 33 000 jeunes - et moins jeunes - sont en situation de parrainage. On compte 23 000 nouvelles entrées.

Deux évolutions flagrantes ressortent de l'étude et appellent à une attention particulière :

- la poursuite des parcours augmente pour ce qui concerne les jeunes entrés dans le dispositif l'année N-1
- le pourcentage des demandeurs d'emploi de longue durée augmente aussi parmi tous les jeunes parrainés

L'enveloppe financière dédiée au parrainage dans les QPV sera adaptée au nouveau dispositif « quartiers 2030 » qui se profile cette année.

### • **L'étude-évaluation : monographie du parrainage dans le Grand Est**

Comparativement aux 8 régions visitées (une structure rencontrée par région), les spécificités du Grand Est sont :

- Les missions locales sont les principaux opérateurs du parrainage
- 100% des filleules ont entre 16 et 25 ans en GE contre 66% en France métropolitaine
- 22% sont en QPV et 15% en ZRR
- Les bénéficiaires du dispositif sont moins diplômés : 90% ont un niveau inférieur ou égal au niveau 4 (bac)
- La majorité des parrains marraines (73%) est en activité mais les retraités actifs ne sont pas en reste !
- Le parrainage privilégie une approche individuelle, sans mettre pour autant de côté l'approche collective

Nationalement, on constate trois grandes logiques d'orientation vers le parrainage :

- Une orientation « métiers et réseau » : l'objectif est de permettre à la personne orientée de rencontrer un parrain qui pourra échanger sur le projet professionnel, donner un coup de pouce notamment en donnant des clés de lecture sur les pratiques des entreprises du secteur recherché mais aussi en donnant un accès à un réseau d'entreprises
- Une orientation « coaching » qui vient dans la continuité de l'accompagnement par le service public de l'emploi
- Une orientation redynamisation du parcours que les prescripteurs préconisent lorsque leur accompagnement « n'avance plus » et que des blocages auraient besoin d'être levés par une personne extérieure

Trois critères de mobilisation des parrains-marraines : le temps accordé, la légitimité, la dimension « hors institution »

Le cadre peu normé – en tous cas moins normatif que le celui du conseiller - permet de la souplesse, ce qui enrichit l'accompagnement du jeune, et explique aussi en partie que le parrainage est un dispositif singulier et protéiforme.

Il met en lien des mondes sociaux parfois très éloignés soit en raison des origines sociales, des origines géographiques (résidents QPV ou ZRR) ou de niveaux de diplômes très différents.

Quelques recommandations :

- Privilégier et prendre en compte une réflexion sur la durée de l'accompagnement en parrainage. Un temps relativement long est nécessaire pour se rencontrer, se connaître et construire une relation de confiance (réciproque) qui constitue le socle de sa réussite.
- Développer les mises en relation avec les entreprises sous toutes ses formes : la mobilisation du réseau professionnel constitue une attente très forte des parrainés
- Faire vivre des expériences : cette multiplication des rencontres permet de développer le réseau mais aussi la mise en action. Le parrainé ne se perçoit plus uniquement comme étant en recherche d'emploi, mais en action (au travail, même, pourrait-on dire). Cette expérience enrichit ses réflexions et nourrit son projet et sa confiance en soi.
- Mettre en lien les parrains dans des dynamiques conviviales d'analyses de pratiques, de démarches de co-développement
- Le parrain ne doit pas être survalorisé, ni se sentir comme un « sauveur ». Il est un maillon (parmi d'autres) d'un dispositif (parmi d'autres)
- Sensibiliser, informer, orienter sur le parrainage pour faire évoluer les pratiques de recrutement des employeurs



## LES ELEMENTS ESSENTIELS (SUITE)

- **Dans le temps d'échanges avec la salle, il est précisé et débattu...**

(les propos ici relatés reflètent parfois la parole d'un ou plusieurs participant.es, mais pas nécessairement l'unanimité des avis)

- Ce dispositif de **parrainage, outil singulier, protéiforme, souple, est utile et pertinent**. Le préserver semble donc nécessaire. Simplement, certaines structures rappellent qu'il convient d'avoir à l'esprit que, de plus en plus, dans les missions locales, **les publics sont non seulement éloignés de l'emploi, mais aussi « de tout » (logement, santé, bien-être, formation...)**. Il conviendrait de réfréner une certaine aspiration à la spécialisation de nos accompagnements. Autrement dit, une réflexion relative à la manière d'intégrer ces dimensions dans le cahier des charges du dispositif de parrainage serait

bienvenue. Un participant évoque par exemple l'idée que « *la posture des conseillers des ML (tiers médiateur, en quelque sorte) les amènent parfois à proposer des problématiques (celles du jeune) à l'entreprise, et c'est précisément ce qui nous permet de travailler avec les jeunes (les plus en difficulté)* ».

- Une mission locale porte l'attention sur le fait qu'il faudrait **veiller à ce que le parrain ne soit pas sur-mobilisé sur les problématiques sociales du jeune** qui nécessitent une intervention plus professionnelle. Le partage des rôles, l'articulation des interventions s'avèrent ici primordiaux dans le bon déroulement de l'accompagnement. Dans tous les cas, par souci du soin à apporter à la fonction du parrain, il est important de **formaliser la posture du parrain**, d'autant plus lorsqu'il y a des blocages, des grains de sable dans les rouages de l'accompagnement en parrainage.

## RESTITUTION DES ATELIERS DE L'APRES-MIDI

### **Mobilisation et accompagnement des jeunes :**

#### **Quelques questions-clés des différents groupes :**

Comment garder le jeune dans le temps ?  
Comment améliorer la place du parrainage dans le parcours du jeune ?  
Comment mener à bien le parrainage pour les plus éloignés de l'emploi ?  
Comment davantage communiquer sur le parrainage pour mobiliser les jeunes ?  
Comment mobiliser les conseillers qui se positionnent peu sur le parrainage ?

#### **Quelques préconisations des différents groupes :**

Pratiquer l'entretien inversé (= mettre en avant un mauvais savoir être...)  
Individualiser le parrainage, rester au plus près de chaque jeune, de ses singularités ; faire du cas par cas  
Être attentif à la connexion entre le parrain-la marraine et le-la jeune  
Dans l'idéal avoir un réseau de partenaires très étoffé  
Penser à l'accompagnement des parrains-marraines  
Mutualiser les pratiques pour faire vivre ce dispositif, pour mieux l'incarner et donner envie  
Faire se rencontrer les conseillers avec les parrains sous différentes formes (réunions trimestrielles, plus ou moins informelles...)

#### **Quelques mantras des différents groupes :**

La règle... c'est qu'il n'y a pas de règle !  
Trop de cadre... tue le cadre !  
Doucement... mais sûrement !  
Innover dans les méthodes !  
Avec le parrainage... on s'engage !  
Un pour tous... tous parrains !

### **Mobilisation des parrains/marraines :**

#### **Quelques questions-clés des différents groupes :**

Comment trouver le bon duo parrain/jeunes ?  
Comment étendre le parrainage à des acteurs autres que les entreprises ?  
Pourquoi le parrainage n'est-il pas porté par le ... ?  
Comment faire pour que les parrains ne soient pas découragés ou déçus, et ne vivent pas comme un échec personnel les accidents de parcours du jeune ?

#### **Quelques préconisations des différents groupes :**

Poser le cadre avec le parrain sur le respect de la vie privée  
Pour les nouveaux parrains, prendre le temps de présenter la structure, les collègues, favoriser les échanges avec les parrains plus anciens  
Mobiliser les parrains sur la vie de la structure (AG, réunions...)  
Favoriser l'interconnaissance entre parrains et conseillers et entre parrains  
Créer un réseau de parrains (ex : pro BTP)  
Donner des clés de compréhension sur les codes de la nouvelle génération (conflits de valeurs...)  
Favoriser les interventions de parrains en binôme, au moins au départ  
Diffuser l'information à l'ensemble des professionnels (pas qu'aux dirigeants)  
Adapter les horaires, en particulier vis-à-vis des parrains encore en activité

#### **Quelques mantras des différents groupes :**

Le parrainage... une seconde jeunesse !  
Un parrain, un jeune, une solution !  
Tout un chacun peut être parrain... mais pas n'importe qui !  
Donner du temps au temps  
Tout le monde doit y trouver son compte



Remerciements aux participant.es  
et aux structures présentes.



Délégation générale  
à l'emploi et à la  
formation professionnelle



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

le cabinet  
DICTYS conseil



Cie  
Crache  
texte